

annoncé qu'il mettrait des projectiles Lacrosse à la disposition de la brigade d'outre-mer, et là encore, ce projet se chiffre par 4.3 millions de dollars.

Nous avons commandé ou fabriqué d'autres avions de transport afin que nos brigades soient en mesure de participer à tout engagement des Nations Unies qu'il pourrait être appelé à remplir. Cela prévoit également une dépense considérable de 140 millions de dollars. Pour répondre à toutes ces exigences il nous faut reviser continuellement les sommes qui peuvent être affectées à la défense aérienne de ce continent ainsi que les autres engagements que nous avons pris.

S'il nous fallait satisfaire à toutes ces exigences, cela voudrait dire un budget de beaucoup plus élevé que celui auquel nous pourrions actuellement. Si nous n'avions pas pris cette mesure, si nous avions continué à fabriquer le CF-105, nous devrions maintenant envisager un changement radical de notre structure de défense. Il nous aurait peut-être fallu arrêter la construction de navires comme le *Restigouche* et d'autres du même type, d'où perte d'emploi pour des centaines d'ouvriers de nos chantiers navals. Nous aurions peut-être été obligés de diminuer de la sorte les effectifs de notre armée. Il faut arriver à un équilibre.

J'ai essayé de montrer que la menace s'atténue vraiment beaucoup. Nous sommes associés aux États-Unis. Nous jouons, dans cette association, tout notre rôle. Nous mettons au point les réseaux d'alerte, depuis la ligne d'alerte préliminaire (DEW) jusqu'à la ligne *Pinetree*. Nous dépensons là de grosses sommes. Nous avons cédé une partie de notre espace aérien, de notre territoire. Nous prenons toute notre part de la défense mutuelle du continent nord-américain. Les États-Unis ne pourraient assurer la défense de leur pays, sans l'aide du Canada, sans notre espace aérien, sans nos réseaux d'alerte, sans les installations à terre que nous pouvons fournir. Nous ne pourrions défendre notre pays, si nous n'avions pas travaillé en association avec les États-Unis.

Au début de mes observations, j'ai dit qu'il avait été question au début d'obtenir de 500 à 600 CF-105 en vue de la défense du Canada seulement.

L'hon. M. Hellyer: Le ministre pourrait-il nous dire si le compte rendu fait état de ce chiffre, car si notre mémoire est fidèle, il s'agissait de 300?

L'hon. M. Pearkes: Le chiffre original signé au compte rendu s'établit entre 500 et 600. Le chiffre de 300 a été mentionné plus tard à l'occasion de revues subséquentes.

[L'hon. M. Pearkes.]

J'ai vérifié ces chiffres très attentivement. Je ne rappelle ce point que pour signaler la somme énorme en cause et pour faire comprendre l'impossibilité absolue qu'il y aurait pour le Canada de pourvoir à toute la défense de ce pays. Une association est donc formée qui devrait donner lieu à une forme de défense équilibrée, un associé fournissant certaines choses et l'autre voyant à d'autres besoins. Il ne faudrait pas essayer de donner un peu de tout le matériel qui peut exister. A mon avis donc, il est tout à fait raisonnable que nous fassions porter nos efforts en ce moment sur la mise au point des réseaux d'alerte qui sont d'une importance si vitale en ce qui concerne le Canada et aussi les États-Unis, et la puissance de représailles, qui est en réalité le seul moyen de prévenir la guerre de nos jours.

Nous pouvons donc nous en remettre aux États-Unis qui ont déclaré avoir un grand nombre d'avions d'interceptions disponibles et qui, même si nous avions le CF-105, s'occuperaient de défendre la plus grande partie de l'Amérique du Nord au moyen d'avions d'interceptions. Nous pouvons nous fier à eux et mettre à leur disposition d'autres moyens d'étendre, si nécessaire, leurs opérations de défense aérienne au-dessus de notre pays. Entre-temps, nous ne croyons pas que la menace soit en voie de devenir réalité. Nous croyons que le CF-100 est capable de faire face aux bombardiers que les Russes pourraient envoyer au-dessus de ce pays. Un combat entre un CF-100 et le *Bear-Bison* sera une affaire hasardeuse mais, comme je l'ai signalé, les Russes n'ont qu'un nombre très limité de ces avions. Quant aux avions russes désignés par l'indicatif nominal *Badger*, notre CF-100 peut très bien leur faire face.

En terminant, je voudrais insister sur un point, c'est-à-dire que nous devons garder une certaine souplesse afin de pouvoir faire face à ce qui représentera plus vraisemblablement la menace dans quelques années, l'engin téléguisé intercontinental.

L'hon. M. Hellyer: Avant que le ministre reprenne son siège, puis-je lui demander si l'on a raison de dire que le contrat a été annulé surtout en raison de l'accroissement du coût?

L'hon. M. Pearkes: Non, je ne dirais certainement pas cela. J'ai tâché d'expliquer tout le long de mon discours les motifs principaux pour lesquels la commande de CF-105 a été annulée: ces motifs sont la menace décroissante, et par conséquent, le besoin décroissant d'un tel appareil, ainsi que la part trop grande des crédits de la défense qui y était affectés et la trop forte concentration de nos dépenses pour ce genre particulier de préventif.